

Image not found or type unknown



Litige Achat mobile home

Par **Titialex**, le **18/07/2023** à **02:05**

Bonjour rnrnj'ai acheté un mobile home l'année dernière situé dans un camping à un locataire , le mobile home ma était vendu pour un année 2004 alors que le gérant du camping m'affirme cette année que mon mobile home est en réalité un année 2001. rnJe me retrouve avec un bien ,acquis, qui ne correspond pas au papier de vente et accord de vente avec le vendeur et la tutelle du gérant du Camping.rnà ce jour j'ai découvert que pour déplacer mon mobile home je devais avoir une carte grise ainsi qu' un certificat de vente chose que je ne possède pas à ce jour.rnJe voudrais savoir quel recours je peux entamer afin d'obtenir réparation sur la non conformité du bien qui m'a été vendu.rn